

AMIP

**Revue de presse hebdomadaire
n°233**

Semaine : du 11 au 15 juillet 2011

Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage interne

Les échos quotidien du 12/07/11

La réforme au forceps de Baddou

Carte sanitaire le projet de la loi cadre vient d'être adopté par la deuxième chambre

Institutionnalisation du conseil national consultatif de la santé, du comité national d'éthique des commissions national de coordination et régionale de l'offre des soins

Développement et encouragement de la prescription des médicaments génériques

Un numerus clausus pour l'implantation des pharmacies.

L'adoption, par la Chambre des conseillers, du projet de loi-cadre relative au système de santé et à l'offre de soins constitue (www.lesechos.ma) un grand exploit pour la ministre de la Santé. Yasmina Baddou aura au moins réussi un des grands chantiers sur lesquels elle s'est engagée. Le texte en question prévoit que le système de santé se base sur des principes tels que la solidarité et la responsabilisation de la population, dans la prévention, la conservation et la restauration de la santé. Une démarche très lourde et difficile à réaliser. Le système se base également sur l'égalité de l'accès aux soins et services de santé...

Les échos quotidien du 13/07/11

L'AMO réellement effective en fin 2012

Dix-huit mois nous séparent désormais de l'entrée en vigueur effective de l'amendement apporté à l'article 44 de la loi sur la couverture médicale de base. D'ici fin 2012, les organismes gestionnaires ne pourront plus cumuler le double rôle de producteur de soins et de gestionnaire de l'assurance maladie. La publication dans le Bulletin officiel du nouvel amendement donne le coup d'envoi à plusieurs scénarios, qui devraient conduire les organismes gestionnaires à se conformer à la loi 19.11. «Passé ce délai, les organismes gestionnaires disposant d'un ou plusieurs établissements de soins seront tenus de se conformer à la nouvelle loi, soit en déléguant la gestion à un autre organisme, soit en optant pour un autre mode jugé approprié par les organes délibérants des organismes gestionnaires concernés», prévoit déjà le nouveau texte...

Les échos quotidien du 13/07/11

Enfin, la bioéquivalence des génériques

Les tests deviennent obligatoires avant la mise sur le marché des produits

La méfiance des médecins devrait en principe disparaître

L'industrie pharmaceutique est en pleine ébullition. En effet, après l'étude accablante de la commission parlementaire sur le prix du médicament et celle réalisée par le Conseil de la concurrence sur la concurrentiabilité, le secteur devra connaître un nouveau tournant. En effet, à l'ordre du jour, le Conseil de gouvernement qui se tiendra demain 14 juillet figure l'adoption du projet de

décret relatif à la bio-équivalence des médicaments génériques. Ce dernier rend obligatoire avant toute mise sur le marché d'un médicament, la réalisation des essais de bio-équivalence. «Ces derniers sont obligatoires pour tout médicament générique fabriqué localement ou importé», note le décret. S'agissant des médicaments génériques fabriqués localement, la bio-équivalence devra être réalisée sur le premier lot industriel qui doit répondre aux exigences du dossier pharmaceutique de demande d'autorisation de mise sur le marché. Pour les génériques importés, les essais doivent porter au moins sur un lot industriel...

Le soir du 13/07/11

Le rappel à l'ordre de Baddou

La Direction du médicament et de la pharmacie vient d'émettre une circulaire énonçant des mises en garde à l'encontre des fraudeurs qui opèrent sur toute la chaîne de distribution des médicaments.

Le ministère de la Santé veut maîtriser le circuit de distribution des médicaments. Sa Direction du médicament et de la pharmacie vient de diffuser une nouvelle circulaire aux différents intervenants du secteur pharmaceutique, dans laquelle elle explicite le circuit de vente et les différents acteurs du réseau...

Le soir du 13/07/11

Industrie pharmaceutique le Maroc au forum international de Dakar

Le Maroc a participé à la 12^e édition du forum pharmaceutique international qui s'est tenu du 6 au 9 juillet à Dakar. C'est la deuxième fois que la capitale sénégalaise accueille cette grande messe du médicament autour du thème : « la pharmacie du 3^e millénaire ». La participation marocaine, supervisée par Maroc Export, a reflété les avancées et les performances de l'industrie pharmaceutique nationale et ses ambitions de conquérir le marché de l'Afrique de l'ouest.

La nouvelle tribune du 14/07/11

Les décrets d'application au point mort

Au moment où le médicament est au centre de débats et autres polémiques. L'actualité ayant été relativement chargée ces derniers temps, que ce soit au niveau national ou international, les professionnels du secteur montent au créneau. Si la responsabilité du pharmacien dans les établissements pharmaceutiques industriels était le thème de XV^{ème} conseil des pharmaciens fabricants et répartiteurs (COPFR), qui s'est tenu à Casablanca le 18 juin, d'autres problèmes ont été soulevés à cette occasion...

L'économiste du 15/07/11

Médicaments/concurrence

Salve de critiques sur l'étude sectorielle

Les opérateurs plaident présomption d'innocence

Une étude critique des pratiques peu orthodoxes

Droits des patients, les accusations méritent une enquête

Presque la totalité des industriels du secteur pharmaceutique était là. Il le fallait bien puisque le conseil de la concurrence a présenté, le jeudi 14 juillet à Rabat, les résultats d'une étude sur les médicaments. Et que nous avons publiée en exclusivité (l'économiste du 23 et 27 juin 2011). L'étude sur le niveau et la nature de la concurrence de l'industrie pharmaceutique a été réalisée par le cabinet SIS-Consultants. Elle aura nécessité un an...

Les échos du quotidien du 15/07/11

Le générique économise 15 MDH à la CNOPS

L'adoption du remboursement des médicaments au niveau de la pharmacie de la CNOPS sur la base du générique a permis d'économiser plus de 15 millions de DH au deuxième semestre 2010. Par ailleurs, la valeur des indemnités dans le cadre de l'AMO a augmenté de 166 % passant de plus de 72 millions de DH en 2009 à plus 192 millions en 2010.

Les échos du quotidien du 15/07/11

Bilan mitigé pour Baddou

Le plan d'actions 2011 bute toujours sur les mêmes obstacles liés à la faible couverture territoriale et à la faiblesse des candidatures

Des avancées ont été enregistrées en matière d'équipements médicaux, ainsi que sur la construction de nouveaux centres d'hémodialyse

L'état d'avancement du plan d'actions 2011 du département de Yasmina Baddou voit plusieurs obstacles se dresser devant sa pleine application. D'après les dernières données émanant du ministère, le rééquilibrage de l'offre sanitaire reste le principal problème à résoudre durant cette deuxième moitié de l'année

...

Aujourd'hui le Maroc du 15/07/11

Industrie pharmaceutique

Les laboratoires réfutent les résultats de l'enquête de Benamour

Les résultats de l'étude sur la concurrentiabilité du secteur de l'industrie pharmaceutique menée par le conseil de la concurrence n'ont pas trop plu aux laboratoires.

Sur initiative du conseil de la concurrence le cabinet Sis-Consultants a présenté, jeudi 14 juillet à Rabat, les résultats d'une étude sur la « concurrentiabilité du secteur de l'industrie pharmaceutique ». Le but étant de mener une étude sous forme de monographie sectorielle et de mieux comprendre le paysage pharmaceutique...
